

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SEEBACH
67160

Tel.: 03 88 94 74 06
Fax : 03 88 53 16 19

mairie.seebach@orange.fr

document affiché :

- sur le tableau d'affichage : le 5 septembre 2025,
- sur le site internet de la commune : le 09 mars 2026.

N° 036/2025



ARRETE MUNICIPAL

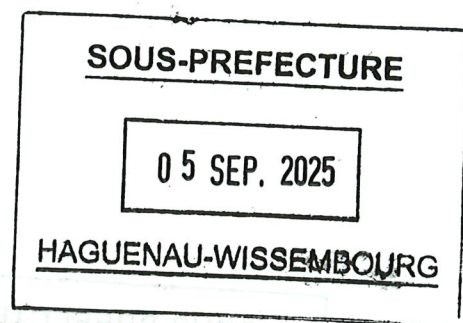
ETUDE ENVIRONNEMENTALE

FERMETURE DE LA PLATEFORME DE RECYCLAGE

Le Maire de la commune de SEEBACH

- VU** vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU l'intervention de la société ARTELIA du 1^{er} au 5 septembre 2025,

CONSIDERANT que dans le cadre de la réalisation d'une étude environnementale sur le site de la plateforme de recyclage et l'intervention de plusieurs engins de chantier, la sécurité des intervenants, des usagers et des installations exige la fermeture au public de



l'installation pendant toute la durée de l'étude environnementale soit du 1^{er} au 5 septembre 2025,

ARRETE

Article 1^{er} : le site de la plateforme de recyclage sera interdit au public du 1^{er} au 5 septembre inclus.

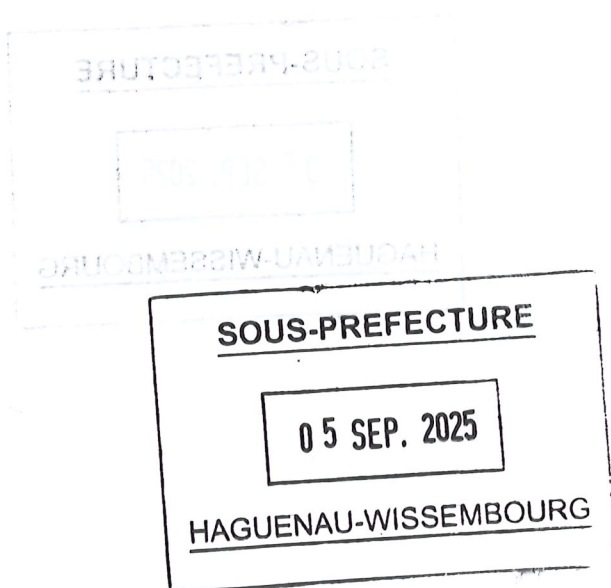
Article 2 : seul le personnel de l'entreprise ARTELIA ou les intervenants mandatés par cette dernière seront autorisés à se rendre sur le site,

Article 3 : Tous les contrevenants à cette interdiction seront poursuivis,

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise ARTELIA,
- la Sous- Préfecture de HAGUENAU - WISSEMBOURG,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de WISSEMBOURG.

Fait à SEEBACH, le 1^{er} septembre 2025



Le Maire

Michel LOM

